

Pas de Lovenex

Le Pas de Lovenex se situe entre la Dent du Lan et le Mont Gardy, au nord de la vaste Montagne de Loz. En hiver, ce magnifique cadre alpin se métamorphose en un sanctuaire d'isolement quasi absolu, offrant un véritable havre de paix, et ce, malgré sa relative proximité avec la civilisation. Dans cet écrin préservé, seuls trois chalets ensevelis sous la neige témoignent de la présence humaine. Aucun bruit ni agitation du monde moderne ne vient perturber l'harmonie de ce lieu enchanteur, accessible en raquettes après avoir traversé le charmant hameau de Taney.

☸ Détails du parcours

Point de départ : Parking du Flon (1065 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Pas de Lovenex (1850 m).

Dénivelé : montée et descente 930 m chacune.

Distance : 12.9 km.

Temps de marche : 4¾h-6h.

- ☉ Parking du Flon – Taney 1¼h-1½h.
- ☉ Taney – Anciens Chalets de Loz 1h-1¼h.
- ☉ Anciens Chalets de Loz – Pas de Lovenex ½h-¾h.

☉ Pas de Lovenex – Anciens Chalets de Loz ½h.

☉ Anciens Chalets de Loz – Taney ¾h-1h.

☉ Taney – Parking du Flon ¾h-1h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : WT3- [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée en raquettes.

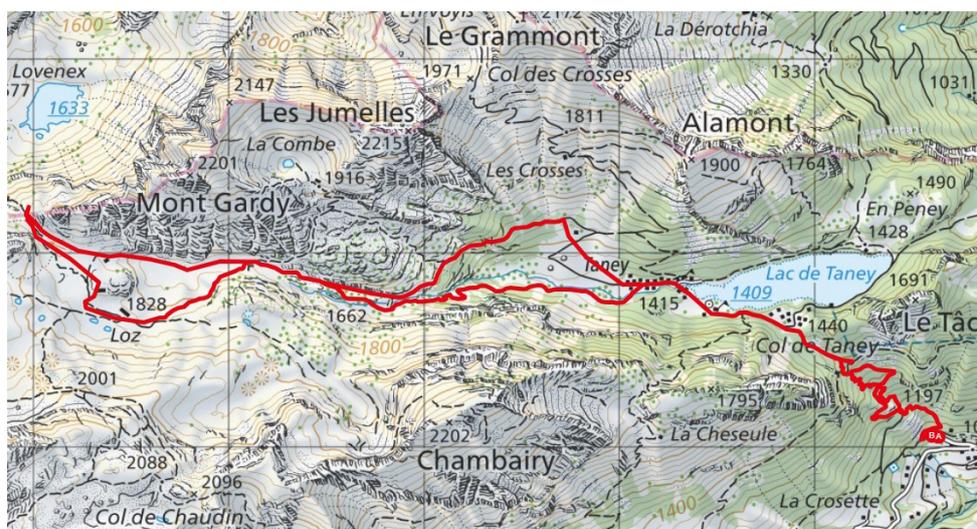
Date : 12 janvier 2025.

Références : [Sut09], [Jac06] et [Lin38].

Accès

Accès en voiture

Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie de Villeneuve, puis suivre la direction d'Évian. Après environ 5.5 km, au giratoire, continuer vers Vouvry. Une fois arrivé dans le village, juste avant de franchir le pont qui traverse le Fossau, tourner à droite en direction de Miex/Taney (panneaux blancs). Suivre la route sinueuse sur environ 9 km jusqu'à atteindre le parking du Flon, situé à la fin de la route goudronnée. Le stationnement y est gratuit de début novembre à fin mai.



Carte nationale (source swisstopo).



Le départ du chemin du Chevrier.

Accès en transports publics

Le parking du Flon est accessible en car postal depuis Vouvry. Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.

Du Flon au Col de Taney

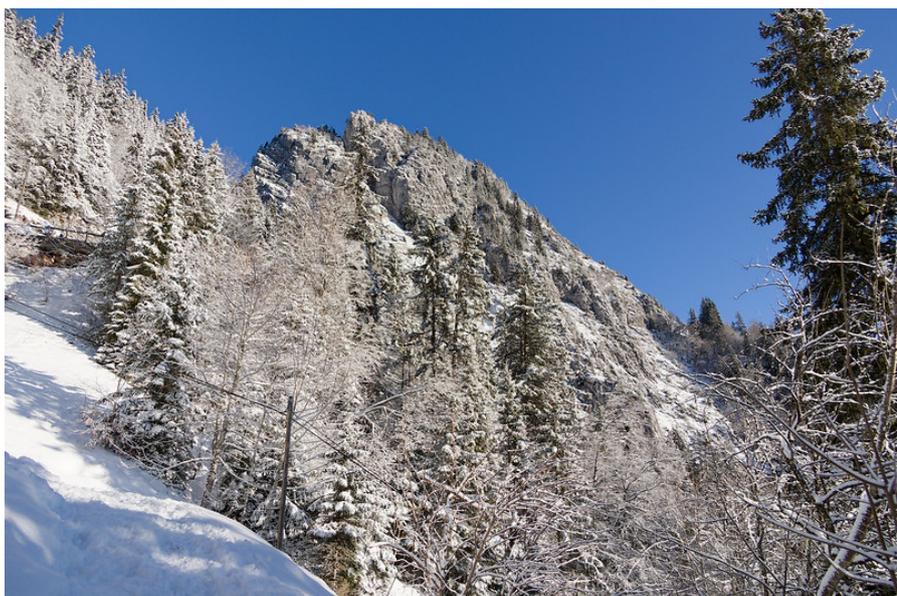
Le point de départ de la randonnée menant au Col de Taney se trouve à l'extrémité occidentale du parking. Pour rejoindre le col, on peut emprunter soit le chemin du Chevrier, le sentier estival balisé en jaune, soit la route carrossable. Durant la saison hivernale, cette dernière accueille principalement des skieurs en peau de phoque, des marcheurs et, plus rarement, des motoneiges.

Les deux itinéraires étaient recouverts d'une couche de neige bien damée. Pour l'ascension, mon choix s'est porté sur le chemin estival, qui offrait un cadre plus agréable, une ambiance moins fréquentée et un tracé légèrement plus rapide. En raison de l'épaisseur insuffisante de la neige, le port de raquettes ne s'avérait pas nécessaire, et celles-ci sont restées sagement accrochées à mon sac à dos.

Le sentier serpentait dans une superbe forêt de bouleaux, dont les branches portaient encore la neige tombée quelques jours plus tôt. Après avoir parcouru une centaine de mètres, la pente est devenue soudainement plus raide, ne laissant aucun répit jusqu'au col de Taney.

Soudain, au détour d'un arbre, une silhouette furtive est apparue : un écureuil, si vif que je n'ai pas eu le temps de le photographier. Le soleil filtrait à travers les branches, créant de magnifiques jeux de lumière dans la forêt. Une quiétude absolue enveloppait ces lieux, uniquement troublée par les voix lointaines de quelques randonneurs empruntant la route.

La progression sur la neige poudreuse était agréable. Le sentier présente la particularité de croiser la route à trois reprises, permettant ainsi d'adapter le parcours en fonction des conditions nivologiques rencontrées (quantité de neige, plaques de glace...).



Une ouverture offre une vue sur La Tâche.

Alors que j'avancais en silence, mes pas feutrés par la neige, un léger bruissement a capté mon attention : une biche s'est fauflée discrètement sur la pente située au-dessus de moi. À



Au Col de Taney, un panorama à couper le souffle s'est déployé sur l'Alamont et les Jumelles.

l'instar de l'écureuil, elle s'est éclipsée dans la forêt avant même que je n'eusse le temps de sortir mon appareil photo.

Par endroits, des ouvertures naturelles dans la forêt offraient de magnifiques panoramas sur la vallée du Rhône.

À environ 1390 mètres d'altitude, le sentier pédestre et la route se rejoignaient pour ne former qu'un seul chemin. Une dernière montée m'a mené au Col de Taney, où un panorama à couper le souffle s'est déployé devant moi, mettant en valeur l'Alamont et les Jumelles, dont les sommets enneigés scintillaient de mille feux sous le soleil de l'hiver.

Du Col de Taney à Taney

J'ai entamé une douce descente en direction de Taney. Ce toponyme intrigant trouve ses racines dans l'ancien haut allemand « *tanna* », qui désigne le sapin, et le germanique « *danna* », qui évoque une forêt de sapins. Une autre hypothèse linguistique le rattache au gaulois « *tanno* », signifiant une forêt de chênes. En observant les conifères qui dominaient les alentours, j'ai privilégié la première explication, celle du sapin, tant elle me paraissait évidente dans ce paysage.

Après un bref passage en forêt, je me suis retrouvé face au hameau de Taney, qui paraissait figé dans la neige et le froid hivernal. Le soleil jouait un drôle de tour, créant l'illusion d'un lever progressif sur le lac, puisqu'une petite partie de sa surface, au nord, était baignée de lumière. En réalité, le hameau et la majeure partie du lac demeurent plongés dans l'ombre de fin octobre à mi-février environ.

Le lac était entièrement gelé, offrant un spectacle hivernal saisissant, mais la glace ne me semblait pas assez épaisse et solide pour envisager une traversée en raquettes, en particulier près des rives. Cette situation n'avait rien d'étonnant, étant donné les températures douces de



Le lac de Taney avec La Tâche en arrière-plan.

la semaine précédente. Pour s'aventurer sur un lac gelé en toute sécurité, plusieurs conditions s'avèrent nécessaires : une série de nuits très froides (-15 °C ou moins), des journées glaciales et une glace d'au moins 7 à 10 cm d'épaisseur. Pour des groupes, cette épaisseur doit impérativement atteindre au moins 15 cm.

De Taney aux Anciens Chalets de Loz par le chemin pédestre



Une vestige d'une avalanche à traverser.

Je suis passé devant l'Auberge-Refuge La Vouvre, qui est fermée durant l'hiver. Quelques mètres plus loin, je suis arrivé à une bifurcation de sentiers pédestres. Sur ma droite, les lumières du Refuge du Grammont étaient allumées. L'envie de m'arrêter pour prendre un café a traversé mon esprit, mais une pause au chaud aurait sans doute compliqué la reprise de la marche. C'est pourquoi j'ai choisi de prendre la direction ouest en bifurquant à gauche. Environ 150 mètres plus loin, j'ai tourné de nouveau à gauche pour continuer à suivre le sentier pédestre.

Jusque-là, la difficulté de l'itinéraire restait facile (WT1), mais les choses allaient bientôt se corser...Le sentier balisé serpente en effet au pied de pentes abruptes et de falaises rocheuses, demandant une vigilance accrue si les pentes n'ont pas encore purgé leurs éventuelles accumulations de neige instable.

Ce jour-là, les vestiges de plusieurs avalanches, probablement déclenchées par le redoux de la semaine précédente, marquaient le versant de la montagne. Malgré le retour du froid – il gelait ferme du côté des Esserses (« *Les Echerches* » sur les cartes antérieures à 2010) –, je suis resté attentif.

L'origine de ce toponyme dérive de « *es* » et « *cherches* » par agglutination, de l'ancien français

« *eserchelé* » (« *en forme de cercle* »), ou « *escherchier* » (« *parcourir, fouiller* »). Ces noms désignent généralement un passage difficile dans les rochers, un chemin escarpé. Sans surprise, la montée s'accroît avant que le chemin ne rejoigne la route d'alpage. Cette section constitue la raison principale du classement WT3 de cette course.



Le Torrent de Landy, un affluent intermittent du Lac de Taney.

Bien que recouvert de plusieurs dizaines de centimètres de neige, le sentier restait facilement identifiable, et je n'ai rencontré aucune difficulté pour suivre l'itinéraire jusqu'à rejoindre la route d'alpage vers 1640 mètres, à proximité d'un pont.

J'ai poursuivi l'ascension en direction nord-ouest le long de la route, croisant sur mon passage quelques skieurs de randonnée glissant avec aisance sur la neige. Loin de l'affluence du Grammont, la présence de plusieurs randonneurs m'a tout de même étonné pour un jour de semaine... Une preuve supplémentaire de la beauté et de l'attrait incontestable de ce lieu !

Le tracé, désormais évident, ne né-

cessitait aucun effort d'orientation et j'ai ainsi facilement atteint un replat vers 1760 mètres, au lieu-dit des Anciens Chalets de Loz. Seule l'extrémité d'un poteau de signalisation émergeait timidement de la neige.

Un panorama époustouflant s'est ouvert sur la Montagne de Loz. Le nom de cet alpage a connu plusieurs métamorphoses : autrefois connu sous l'appellation « *Chalets de Looz* » jusqu'au début du XXe siècle, puis sous le nom de « *L'Haut de Taney* » avant d'être renommé « *Montagne de l'Au* » dans les années 1960. Rebaptisée « *Montagne de Loz* » vers la fin du XXe siècle, elle a finalement perdu son statut de « *montagne* » en 2016 pour devenir simplement « *Loz* ». Ce nom dérive de « *L'Ô* » par agglutination de l'article, une variante de « *Au* » qui signifie « *alpe* » dans le sens d'alpage, pâturage d'été en montagne.

Des Anciens Chalets de Loz au Pas de Lo-venex

L'alpage, sur lequel trônaient trois chalets, s'étalait sous une couche neigeuse d'une blancheur immaculée, baignée d'une lumière dorée par le soleil. Le paysage, d'une beauté hypnotique, dévoilait en arrière-plan la Dent du Lan (anciennement Dent du Vélan), le Col d'Ugeon, la Tête de Lantsenaire (ex-Tête de Lanchenaire) et les majestueuses Cornettes de Bise. Au nord,



Le poteau signalétique au lieu-dit des Anciens Chalets de Loz. En arrière plan, Le Mont Gardy.



La Montagne de Loz.

les parois vertigineuses du Mont Gardy conféraient une touche dramatique à cette scène alpestre d'une grande beauté.

J'ai poursuivi en direction sud-ouest sur un faux plat montant. En scrutant le terrain, j'ai repéré une multitude d'empreintes en forme de « Y », caractéristiques des lièvres. Dans cette région, le lièvre variable (*Lepus timidus*), surnommé « *Blanchot* », semble prédominer. Plus rare et trapu que le lièvre d'Europe, ce survivant des Alpes se distingue par ses pattes postérieures larges, véritables raquettes naturelles pour la neige poudreuse. Il possède une capacité de camouflage exceptionnelle qui



Les Chalets de Loz.

lui permet de se fondre parfaitement dans son environnement au fil des saisons. Vers le début novembre, notamment, son pelage blanchit à partir des extrémités jusqu'à se confondre totalement avec le décor hivernal, stratégie efficace pour échapper à ses prédateurs (comme l'hermine). Cet animal se caractérise par une grande discrétion et excelle dans l'art de l'immobilité pour déjouer ses prédateurs. Je me suis alors demandé si des yeux dorés m'épiaient pendant ma marche, mais aucun mouvement n'a révélé leur présence éventuelle.

Sans perdre d'altitude, je me suis dirigé vers les deux chalets. Le dernier objectif de la journée, le Pas de Lovenex, n'était plus qu'à moins d'un kilomètre de distance au nord-ouest. J'ai



Vue sur le Léman depuis le Pas de Lovenex.

traversé le plateau jusqu'au pied du col, puis, par un bref zigzag à travers la pente plus raide, j'ai atteint le point culminant de la randonnée. À mon arrivée au passage, un vent frisquet et vivifiant m'a accueilli. J'ai poursuivi sur quelques dizaines de mètres au nord-est afin de contempler une vue encore plus panoramique sur le lac de Lovenex et, au loin, d'admirer les reflets argentés du Léman.

L'étymologie intrigante de ce col témoigne d'un passé sauvage : « *Lovenex* » trouverait son origine dans « *lovin* », qui signifie « *loup* », suggérant que ces prédateurs hantaient autrefois les replis du vallon escarpé.

Du Pas de Lovenex aux Anciens Chalets de Loz

Le vent glacial remontant du vallon se faisait mordant. Après avoir rapidement immortalisé le paysage magnifique qui s'offrait à moi, j'ai fait demi-tour sans tarder. Pour retourner aux Anciens Chalets de Loz, j'ai d'abord rejoint le chalet le plus au nord, facilement visible de loin. De là, j'ai poursuivi en direction est. La première partie de la descente, bien que raide, n'excédait pas 30° de déclivité. J'ai profité de l'occasion pour laisser glisser mes raquettes sur la neige poudreuse, dévalant avec plaisir cette pente vierge de toute trace. En un rien de temps, j'ai ainsi retrouvé le poteau de signalisation des Anciens Chalets de Loz.

Des Anciens Chalets de Loz à Taney par la route d'alpage

Pour varier le parcours et découvrir de nouveaux points de vue, j'ai opté pour la route d'alpage lors de la descente. J'ai donc poursuivi tout droit jusqu'à rejoindre la route vers 1635 mètres d'altitude, empruntant un trajet plus direct et plus rapide. Pour la suite de la descente, comme



Une ouverture dans la forêt lors de la descente entre Le Col de Taney et le Flon offre un joli panorama sur le Vallée du Rhône.

à la montée, la prudence restait de mise, surtout si les pentes n'avaient pas encore purgé les éventuelles accumulations de neige.

Sans difficulté particulière, j'ai atteint un tunnel creusé dans la roche. Sa traversée s'est avérée plus délicate que je ne l'avais imaginée. J'ai d'abord dû retirer mes raquettes, car, sans surprise, le sol était totalement dénué de neige. La faible luminosité à l'intérieur m'a empêché de repérer une plaque de glace. J'ai failli partir en vol plané, mais un pas de danse improvisé m'a permis de récupérer mon équilibre, non sans mal.

Par la suite, j'ai traversé les restes de deux avalanches récentes. J'ai suivi la route jusqu'à environ 1530 mètres d'altitude, puis, au-dessus des installations agricoles, j'ai coupé à travers la pente pour rejoindre Taney.

De Taney au Flon

De là, j'ai regagné le Flon en alternant entre la route et le sentier pédestre, profitant de ces derniers instants de randonnée dans ce cadre enchanteur.

Bibliographie

- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Courses en Raquettes*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Echelle-CAS-cotation-courses-raquettes.pdf (visité le 21/12/2023).
- [Jac06] Henri Jaccard. *Essai de toponymie : origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*. Mémoires et documents pub. par la Société d'histoire de la Suisse romande. G. Bridel, 1906. URL : <https://doc.rero.ch/record/19994>.
- [Lin38] Charles Linder. « Notes sur la faune du lac Tanay (Valais) ». In : *Bulletin de la Murithienne* no. 56 (1938), p. 25-26. URL : http://doc.rero.ch/record/23735/files/BCV_N_112_056_1938_025.pdf (visité le 18/02/2025).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).